



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2015

*Affiché en vertu de l'article L2121-10
du Code Général des Collectivités Territoriales*

➤ Procès-verbal du conseil municipal du 16 novembre 2015

Vote : 24 voix pour et 8 abstentions

En l'absence de modification, le conseil municipal a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 16 novembre 2015.

➤ Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal

« Information »

Le conseil municipal prend acte des décisions prises entre le 16 novembre 2015 et le 17 décembre 2015.

1) Direction générale - Instauration d'un stationnement payant de surface : parking de la place Saint-Léger

Vote : unanimité

Le conseil municipal décide d'instaurer un régime de stationnement payant des véhicules sur la Place Saint-Léger, permettant d'une part d'assurer une rotation plus rapide des véhicules en stationnement, d'autre part d'optimiser l'accès aux commerces. Il décide de la mise en application du stationnement payant à compter du 1^{er} janvier 2016, les dispositions particulières d'application de cette décision seront fixées par arrêté.

2) Finances - Regroupement Habitats de Haute-Alsace – SEMCLOHR – Transfert de garanties communales d'emprunts – Approbation - Décision

Vote : unanimité

Le conseil municipal approuve le transfert des garanties communales des emprunts « GUEBWILLER Les Fonctionnaires », « GUEBWILLER Vieil Armand » et « GUEBWILLER Belle Vue » de 100% chacune, initialement octroyées à la SEMCLOHR au titre des prêts susvisés, au profit d'Habitats de Haute-Alsace et ce pour la durée résiduelle totale de chaque prêt. Il décide qu'Habitats de Haute-Alsace sera purement et simplement substitué à la SEMCLOHR dans l'exécution des obligations et dans le bénéfice des droits résultant de ces garanties d'emprunts. Le conseil municipal confère tous pouvoirs à M. le Maire afin de signer tout acte, tel un avenant aux contrats de prêt et tous documents, d'effectuer toutes publicités et formalités s'y rapportant et plus généralement de faire le nécessaire en vue d'assurer le transfert de la garantie des emprunts à Habitats de Haute-Alsace.

3) Finances - Marché pour la souscription de contrats d'assurances – Signature du marché - Autorisation

Vote : unanimité

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les marchés, ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution, à l'exécuter et à accomplir toutes les formalités en résultant.

4) Finances – Produits communaux – Créances irrécouvrables – Non-valeurs

Vote : unanimité

Le conseil municipal accepte d'admettre en non-valeur une somme de 1 534,22 € sur le budget principal et décide l'ordonnancement des sommes admises en non-valeur dont les crédits seront inscrits au budget principal 2016.

5) Finances – Amortissement des immobilisations – Modalités à fixer

Vote : unanimité

Le conseil municipal approuve les modalités d'amortissement présentées.

6) Finances – Impôts directs locaux – Taux d'imposition 2016

Vote : unanimité

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des taxes ménages à leur niveau 2015 et décide d'appliquer pour 2015, aux impôts directs locaux, les taux suivants :

- taux de la taxe d'habitation	11,65%
- taux de la taxe sur le foncier bâti	14,53%
- taux de la taxe sur le foncier non bâti	64,07%

7) Finances – Droits et tarifs 2016

Vote : unanimité

Le conseil municipal approuve les intégrations des tarifs, approuve les droits et tarifs 2016 liés au budget principal de la Ville et au budget annexe du service extérieur des pompes funèbres, dit que les droits et tarifs 2016 liés au budget principal de la Ville et au budget annexe du service extérieur des pompes funèbres sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2016.

8) Finances – Budget général – Reprise anticipée des résultats 2015

Vote : unanimité

Le conseil municipal constate et approuve les résultats prévisionnels et d'exécution de l'exercice 2015, il approuve la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015 et de la prévision d'affectation sur 2015 au budget primitif principal 2016 de la Ville et au budget primitif 2016 annexe du service extérieur des pompes funèbres. Il dit que le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, il sera procédé à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2016. Le conseil municipal dit que lors du vote du compte administratif, une délibération d'affectation définitive du résultat devra obligatoirement intervenir même si les résultats définitifs ne font apparaître aucune différence avec la reprise anticipée.

9) Finances – Autorisations de programme et crédits de paiement – Création – Ouverture - Autorisation

Vote : 20 voix pour, 4 abstentions et 8 voix contre

Le conseil municipal autorise la création et l'ouverture à compter du 1^{er} janvier 2016 des autorisations de programme et adopte le découpage des autorisations de programme en crédits de paiement (AP/CP) et autorise M. le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à leur mise en œuvre.

10) Finances – Budget général – Budget primitif 2016

Vote : 20 voix pour, 4 abstentions et 8 voix contre

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2016 du budget général, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 17 487 000 €, soit 12 576 000 € en section de fonctionnement et 4 911 000 € en section d'investissement, il autorise M. le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

11) Finances – Budget annexe des pompes funèbres – Budget primitif de l'exercice 2016

Vote : unanimité

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2016 du budget annexe des pompes funèbres qui s'équilibre globalement à 13 000 €, soit à 13 000 € en section de fonctionnement et 0 € en section d'investissement et autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

12) Finances – Budget annexe de la gendarmerie – Budget primitif 2016

Vote : unanimité

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2016 du budget annexe gendarmerie, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 710 000 €, soit 0 € en section de fonctionnement et 710 000 € en section d'investissement et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

13) Finances – Subvention – Rue de la République

Vote : unanimité

Le conseil municipal adopte la poursuite de la requalification de la rue de la République et de ses abords, il arrête le plan de financement prévisionnel et autorise M. le Maire à solliciter l'aide du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

14) Environnement – Forêt communale – Etat prévisionnel des coupes et programme de travaux pour l'année 2016

Vote : unanimité

Le conseil municipal accepte le programme des travaux d'exploitation - état de prévision des coupes et le programme de travaux patrimoniaux présentés par l'Office National des Forêts pour l'année 2016 en forêt communale :

- pour un total de recettes de 111 410 € HT
- pour un total de dépenses de 111 409 € HT

Le conseil municipal décide l'exécution des travaux correspondants et demande l'inscription des crédits

correspondants à ce programme de travaux au budget primitif 2016, il accepte de consacrer 1% de la masse salariale à la formation professionnelle des bûcherons communaux, il accepte la répartition des coupes de bois façonnés et donne son accord pour la vente de gré à gré dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits proposés. Le conseil municipal donne son accord pour que ces bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée et donne mandat à M. le Maire, ou à son représentant, sur le projet final de contrat qui sera proposé par l'ONF. Il habilite M. le Maire, ou son suppléant, à signer et approuver par voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts.

15) Environnement – Forêt communale – Etat d'assiette pour l'année 2017

Vote : unanimité

Le conseil municipal accepte l'Etat d'assiette présenté par l'Office National des Forêts pour l'année 2017.

16) Environnement – Location de terrains ajoutés à la chasse domaniale

Vote : unanimité

Le conseil municipal approuve l'intégration des parcelles communales 49 à 55 à la chasse domaniale et habilite M. le Maire à signer la convention de location de terrains communaux ajoutés à intervenir.

17) Environnement – Concession d'occupation en forêt communale – Assainissement de la colonie de vacances et de la Ferme du Gustiberg

Vote : unanimité

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la concession pour une nouvelle période de 9 ans, il approuve le maintien de la gratuité et la proposition de l'ONF d'établir la nouvelle concession correspondante et il habilite M. le Maire à signer la concession à intervenir.

18) Environnement – Réduction des produits phytosanitaires

Vote : unanimité

Le conseil municipal approuve la réduction des produits phytosanitaires et la démarche continue de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Il habilite M. le Maire à signer la charte à intervenir.

DIVERS

➤ **SAEML CALEO**

➤ **Racing Club GUEBWILLER : Club-House**

➤ **Brigade verte**

Affiché le 22/12/2015
Retiré le

Le Maire :

Francis KLEITZ

